

Abstract J. Duriez

Dans une optique de protection contre les chutes de blocs, on s'intéresse au comportement mécanique des joints rocheux (fissures, ...). Il est supposé que c'est leur rupture qui entraînera un éboulement. Une loi de comportement, et un critère de rupture sont ainsi proposés. La déformation plastique des joints rocheux, en tant que géomatériaux, n'étant pas gouvernée par le mouvement de dislocations (qui n'existent ici pas), la définition d'une loi de comportement et d'un critère de rupture doit se faire en tenant compte des spécificités de ces géomatériaux : influence de la direction de sollicitation sur le comportement mécanique, non-associativité...